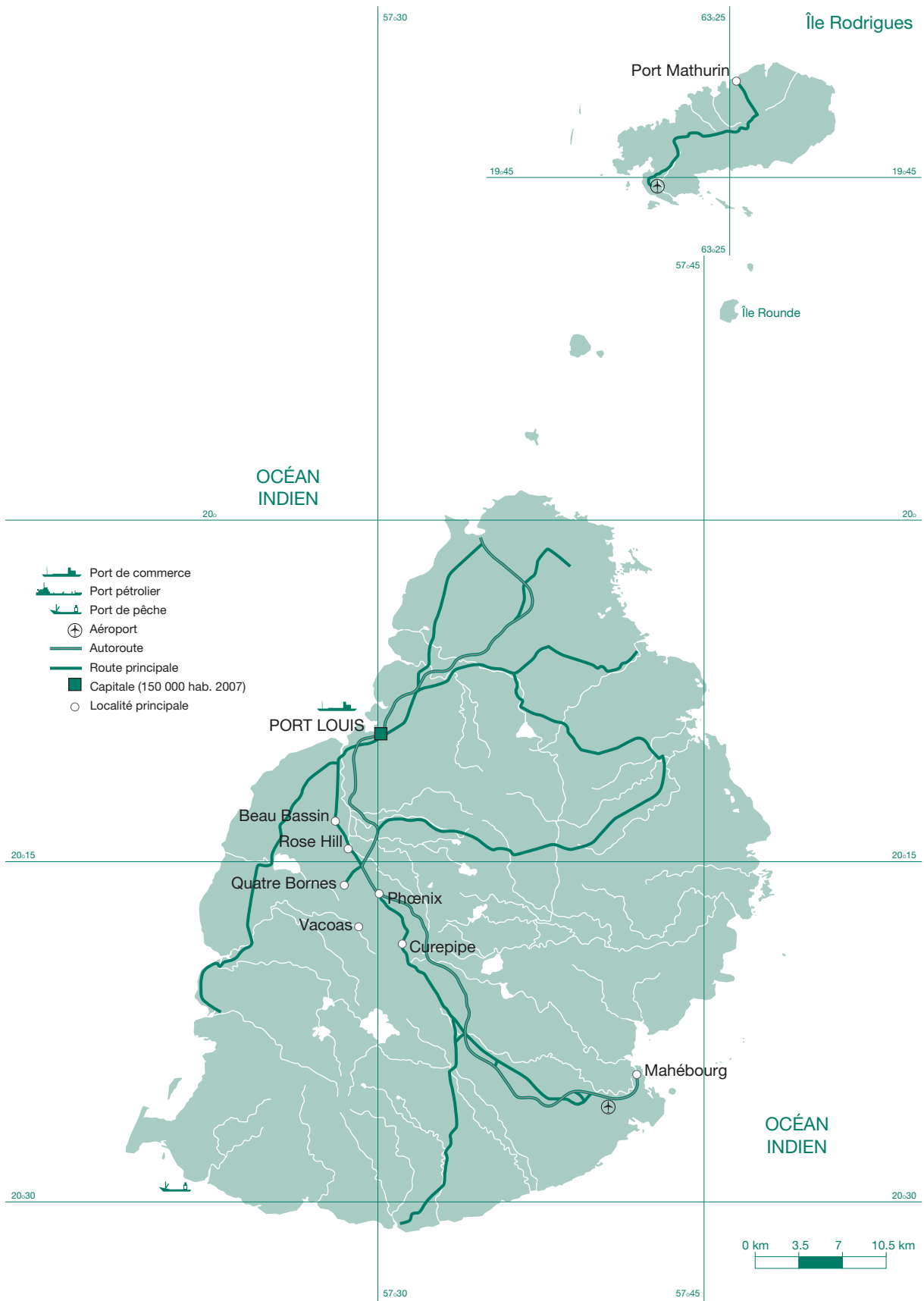




Maurice
2011

www.africaneconomicoutlook.org/fr



Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Maurice

Vue d'ensemble

Maurice s'efforce de diversifier son économie, qui repose sur quatre piliers (le sucre, le textile, le tourisme et les services financiers), afin d'en améliorer la résilience aux chocs, la productivité et la compétitivité, et de favoriser ainsi la croissance et la création d'emplois. Le budget 2010 a donné la priorité à la création d'emplois, au développement social et à l'environnement. Il a reconduit plusieurs mesures de soutien prises les années précédentes. Pour 2011, les trois principaux axes du budget sont le rééquilibrage de la croissance, l'encouragement de la productivité et le renforcement de la justice sociale.

Le produit intérieur brut (PIB) en volume a progressé de 4.1 % en 2010, contre 3.1 % en 2009, mais s'est tassé par rapport aux 5.5 % enregistrés en 2008. Malgré les difficultés rencontrées localement et à l'étranger, les pouvoirs publics ont pu maintenir le pays sur la voie de la croissance. En 2011, selon les projections, la croissance du PIB devrait se maintenir à environ 4 %. Son essor, qui dépendra du redressement des principaux partenaires commerciaux européens du pays, pourrait toutefois être plus rapide si Maurice parvenait à atténuer sa dépendance vis-à-vis de ses exportations vers les marchés traditionnels à croissance lente et se dotait d'un nouveau modèle économique plus résilient face aux chocs à venir. Pour 2012, le pays table sur une croissance de 4.1 %. Pour 2010, le déficit budgétaire global a été estimé à 4.7 % du PIB, contre 6.6 % en 2009. Il devrait reculer à 4.4 % en 2011 et 4.3 % en 2012. Ce niveau relativement élevé s'explique par la hausse rapide des dépenses publiques (y compris le remboursement du capital) par rapport aux recettes.

En 2010, le taux des prises en pension a été ramené de 5.75 à 4.75 %, et le taux d'inflation s'est établi à 2.9 %, contre 2.5 % en 2009. L'inflation devrait atteindre 3 % en 2011 et 3.9 % en 2012. Le déficit du compte courant s'est élevé à 7.9 % du PIB et devrait s'accroître à 9.2 % en 2011 et 9 % en 2012. Ce creusement est imputable à une aggravation anticipée du déficit commercial, le pays important davantage qu'il n'exporte. Sur un marché des changes volatil, la roupie mauricienne (MUR) a terminé l'année 2010 en hausse face aux grandes monnaies. Par rapport au dollar des États-Unis, elle est passée en moyenne de 31.94 MUR en 2009 à 30.89 MUR en 2010.

En 2010, le pays a accueilli quelque 934 000 touristes, contre 871 000 l'année précédente, pour des recettes estimées à environ 39.5 milliards MUR, contre 35.7 milliards en 2009. Les investissements directs étrangers (IDE) bruts s'établissaient à 10.6 milliards MUR à la fin septembre 2010, contre 8.8 milliards MUR pour la même période de 2009, en hausse de 20 %. Ils ont principalement été effectués dans les domaines de la santé, du travail social, de l'immobilier, de la finance et de l'assurance.

Outre le développement de l'infrastructure, Maurice donne la priorité aux petites et moyennes entreprises, qui ont été la principale source de création d'emplois durant la crise économique et financière. L'État est également en train de revoir à la hausse son aide aux secteurs exportateurs, en particulier le textile et l'habillement, durement touchés pendant la crise.

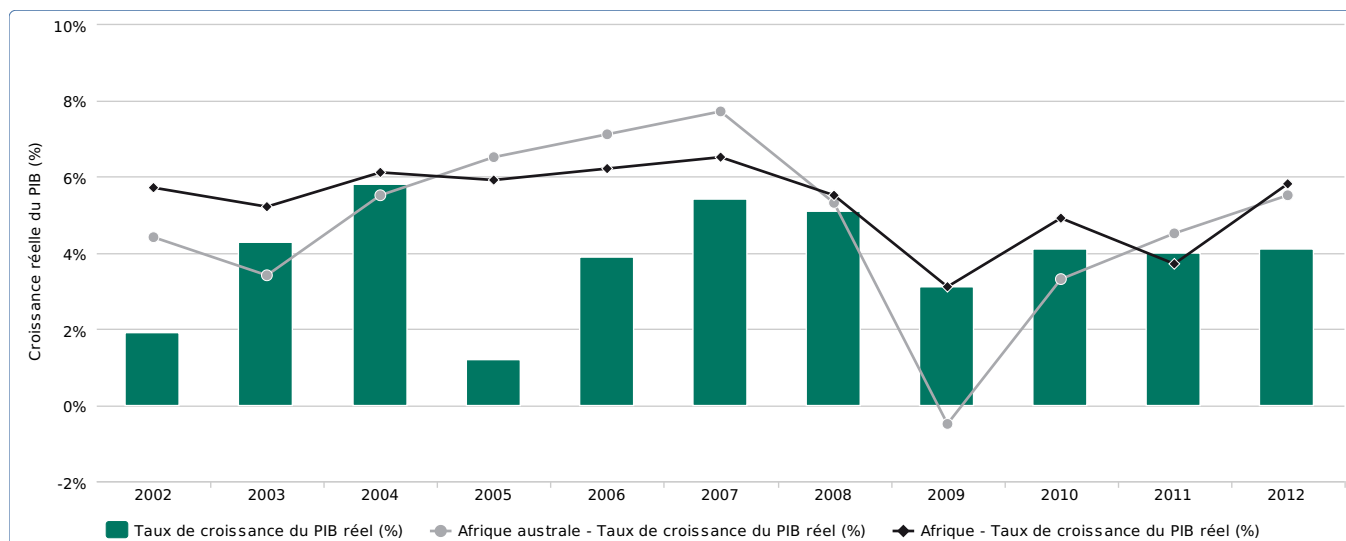
Les banques mauriciennes sont en bonne santé, rentables, bien capitalisées et résilientes, avec un ratio global de fonds propres conforme aux normes internationales. De 7.3 % en 2009, le taux de chômage à Maurice est passé à 7.5 % en 2010.

Selon les estimations, l'activité du secteur primaire, essentiellement liée à l'agriculture, a progressé de 2.5 % en 2010, contre 8.7 % en 2009. La production de sucre de canne n'a augmenté que de 0.6 %, tandis que les autres activités agricoles ont affiché une hausse de 3.7 %.

Dans le cadre des efforts déployés pour accroître la résilience de son économie, le pays est en train de se doter d'un système d'information sur la production et la commercialisation des produits agricoles, à l'intention des cultivateurs et des éleveurs souhaitant optimiser leur chiffre d'affaires. Les pouvoirs publics aident également les coopératives sucrières à obtenir le label « Fair Trade » de l'Union européenne, ce qui leur permettra de recevoir une prime de 60 USD par tonne de sucre. Dans son budget 2011, l'État a aussi prévu des régimes fiscaux libéraux pour l'agriculture. Par ailleurs, le dispositif *Leasing for Equipment Modernization Scheme* (crédit-bail pour la modernisation de l'équipement) est prolongé jusqu'en décembre 2012 et couvre désormais le matériel agricole lourd.

À l'avenir, si le pays veut pérenniser sa trajectoire de croissance, il devra remédier aux déficits de son budget et de son compte courant, à sa forte dépendance tant vis-à-vis de ses partenaires à l'exportation traditionnels que vis-à-vis des importations, ainsi qu'à l'état assez médiocre de ses infrastructures. De plus, la pauvreté et les inégalités s'aggravent, tandis que l'encombrement de la circulation routière ainsi que le grand nombre d'accidents restent également problématiques.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1)/juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412198>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3.1	4.1	4	4.1
Inflation IPC	2.5	2.9	3	3.9
Balance budgétaire % PIB	-6.6	-4.7	-4.4	-4.3
Balance courante % PIB	-7.4	-7.9	-9.2	-9

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414554>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2010
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	5.7	3.6
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	0.1	0
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	19.2	18.5
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	1.9	2.2
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	5.4	6.9
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	19.1	18.5
dont hôtels et restaurants	7.1	6.9
Transports, entreposages et communications	11.9	9.6
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	19	22.1
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	14.2	14
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	3.6	4.5
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415523>

La croissance dans « l'immobilier, la location et les services aux entreprises », « le transport, le stockage et les communications » et « l'intermédiation financière » a permis à Maurice de se maintenir sur une trajectoire haussière. Toutefois, les chiffres du tourisme repartent à la hausse, et le pays reste l'une des meilleures destinations pour la pratique des affaires.

En 2010, le transport, le stockage et les communications ont enregistré une hausse de 5.5 %, contre 4.7 % en 2009, l'intermédiation financière a progressé de 4.3 %, contre 3.8 % en 2009, et le BTP (bâtiment et travaux publics) de 4.3 %, en recul par rapport aux 6.2 % enregistrés en 2009. Les activités d'exportation, essentiellement le textile et la transformation du poisson, ont affiché une augmentation de 4.1 %, après une baisse de 1.3 % en 2009. De même, les hôtels et restaurants ont enregistré une expansion de 3.8 %, après un repli de 5.9 % en 2009. Le secteur manufacturier a, lui, progressé de 2.2 %.

Le secteur primaire, dominé par l'agriculture, est en hausse de 2.5 %, contre 8.7 % en 2009. La canne à sucre, la pêche et la transformation du poisson ont reculé. Le secteur secondaire a augmenté de 2.9 %, contre 3 % en 2009, tandis que le secteur tertiaire a connu une croissance de 4.8 % en 2010, contre seulement 2.8 % l'année précédente.

Globalement, l'investissement a reculé. L'investissement du secteur privé, en particulier, s'est tassé en raison de l'achèvement de grands chantiers de construction et d'un fléchissement de l'investissement dans les machines et l'équipement. Les raffineries de sucre et le secteur des télécommunications avaient massivement investi dans l'équipement en 2009. L'investissement du secteur public a chuté de 5.7 %, après avoir enregistré une croissance phénoménale de 59.5 % en 2009. Les dépenses de consommation totales ont progressé de 2.5 %, contre 2.4 % en 2009. En revanche, les exportations nettes de biens et de services se sont contractées de 12.4 %, en pourcentage du PIB, après avoir accusé une érosion de 9.2 % en 2009.

En 2011, la croissance du PIB mauricien devrait rester stable, à 4 %, les services aux entreprises, le transport, le stockage et les communications, ainsi que l'intermédiation financière, restant les secteurs-clés. Pour que le pays puisse atteindre cet objectif, il faudra que ses principaux partenaires commerciaux (essentiellement la France et le Royaume-Uni) se rétablissent, mais son essor pourrait être plus rapide si Maurice trouve de nouveaux marchés. Les projections pour 2012 tablent sur une croissance de 4.1 %.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	22.1	26.3	-0.7	6.5	6.8	-0.2	1.7	1.8
Publique	6.9	6.6	-1.1	5	3	-0.1	0.3	0.2
Privée	15.3	19.7	-0.5	7	8	-0.1	1.4	1.6
Consommation finale	74.8	83	5.1	5.2	4.1	4.3	4.5	3.5
Publique	13.9	9.3	4	3.5	3.2	0.4	0.3	0.3
Privée	60.9	73.7	5.2	5.4	4.2	4	4.1	3.2
Secteur externe	3	-9.2	-	-	-	-0.1	-2.1	-1.2
Exportations	62	48.8	3.9	3.2	3.5	1.9	1.6	1.7
Importations	-58.9	-58.1	3.2	6.1	4.7	-2	-3.7	-2.9
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	4.1	4	4.1

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

Politique budgétaire

En 2010, le gouvernement a poursuivi sa politique budgétaire expansionniste pour la troisième année consécutive. Le budget 2010, intitulé « *Shaping Recovery, Consolidating Social Progress, and Sustainable Green Mauritius* » (Façonner la croissance, consolider le progrès social et préserver l'environnement de Maurice), est le premier à être aligné sur l'année calendaire. Il privilégie les mesures visant à stimuler le développement.

Le pays a aussi réformé sa fiscalité. Les seuils de l'assujettissement à l'impôt sur le revenu ont été relevés, et les entreprises cotées ayant des actionnaires minoritaires étrangers ne sont plus tenues de se procurer une autorisation pour acquérir des biens immobiliers. La taxe sur les redevances payées à des non-résidents a été portée de 10 à 15 %.

La taxe sur les paris pris sur les matches de football à l'étranger a été portée de 2 à 8 %, et ainsi harmonisée avec celle qui est perçue sur les paris sur les courses de chevaux. La loi sur les paris et les jeux d'argent (*Gaming Regulatory Authority Act*) a été amendée et régit aujourd'hui aussi les machines de jeux dotés de prix et les terminaux de loterie vidéo.

Afin d'améliorer le climat d'affaires, les autorités ont simplifié la procédure d'enregistrement et les frais perçus par le département du *Registrar General Department* (bureau d'enregistrement), tout en réduisant le délai de présentation des documents.

En mai 2009, les pouvoirs publics ont engagé un plan de relance visant à préserver les emplois et à préparer la reprise ; ce plan a été reconduit jusqu'en décembre 2010. En août 2010, ils ont introduit un programme de reconstruction et de compétitivité économiques qui coûtera 12 milliards MUR (environ 380 millions USD) sur cinq ans. Ce programme a pour but d'aider l'économie à faire face aux effets de la crise dans la zone euro et du basculement de l'économie mondiale, qui influent sur les marchés d'exportation du pays. Il ciblera les secteurs du tourisme, du sucre, du textile et des petites entreprises.

Le plan sur cinq ans (2011-2015) défini par le gouvernement comporte environ 1 100 projets, pour une valeur totale de 140 milliards MUR, prévoit un investissement de 93 milliards MUR et vise l'amélioration du financement et de la planification de l'infrastructure.

Les recettes publiques et les dons se sont élevés à 19.8 % du PIB en 2010, contre 24.5 % pour les dépenses publiques et les prêts nets. En 2011, les recettes et les dons devraient atteindre 20.5 % du PIB, et les dépenses et les prêts nets 24.9 %. Pour 2010, le déficit budgétaire global a été estimé à 4.7 % du PIB, soit un repli par rapport aux 6.6 % enregistrés en 2009. Selon les projections, il devrait légèrement diminuer, à 4.4 % en 2011 et 4.3 % en 2012. Ce niveau relativement élevé s'explique par la croissance des dépenses publiques (remboursements du capital compris).

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2005	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	18.5	20.0	17.6	19.6	18.8	19.8	20.5	20.6
Recettes fiscales	15.2	18.1	15.5	16.8	15.6	16.6	17	17
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-	-
Dons	0.2	0.2	0.1	0.2	0.8	0.8	1	1
Autres revenus	3	1.7	2	2.6	2.4	2.4	2.5	2.5
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	22.2	25.3	19.7	21.7	25.4	24.5	24.9	24.9
Dépenses courantes	18.5	21.4	16.9	17.2	17.7	16.5	17	16.9
Sans les intérêts	16.2	17.7	14.3	14.3	14.9	13.2	15.2	15.2
Salaires	7.3	6.3	6.4	6.5	6.6	6.5	7	6.9
Biens et services	2.5	2.3	2.1	2.1	2.4	1.7	2.3	2.4
Intérêts	2.4	3.8	2.6	2.9	2.8	3.3	1.8	1.7
Dépenses en capital	3.4	3.6	2.6	3.1	6.8	6.5	6.7	6.7
Solde primaire	-1.4	-1.5	0.6	0.7	-3.8	-1.3	-2.6	-2.6
Solde global	-3.7	-5.3	-2.1	-2.1	-6.6	-4.7	-4.4	-4.3

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Année Fiscale Juillet (n-1)/ Juin (n)

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417461>

Politique monétaire

Le Comité de politique monétaire a appliqué la même politique jusqu'en septembre 2010, date à laquelle il a revu à la baisse le taux des prises en pension, qui a été ramené de 5.75 à 4.75 %, en réaction à l'essoufflement de la demande extérieure et à la montée des risques pesant sur la croissance intérieure. Ce taux a été maintenu à ce niveau jusqu'à la fin 2010.

Par ailleurs, le taux d'intérêt annuel perçu sur la facilité spéciale de dépôt, fixé à 100 points de base en dessous du taux des prises en pension, s'est établi à 3.75 %, tandis que celui perçu sur les prêts à très court terme, à 150 points de base au-dessus du taux des prises en pension, ressortait à 6.25 % fin 2010. Les disponibilités monétaires au sens large ont augmenté de 7.6 % et pesaient 319.1 milliards MUR fin 2010.

Pour résorber l'excès de liquidité dans le système bancaire, les autorités monétaires ont doté la Banque centrale (Banque de Maurice – BoM) de nouveaux instruments à plus long terme. En août et en septembre 2010, la BoM a émis des bons à 91, 182 et 364 jours, ainsi que des titres à deux, trois et quatre ans. Elle a relevé à deux reprises le coefficient de trésorerie obligatoire, de 4.5 % à 5 % en juin 2010, puis à 6 % en octobre. Grâce à ces mesures, les réserves des banques ont renoué avec des niveaux normaux avant de repartir à la hausse en décembre 2010. Ces mesures semblent avoir porté leurs fruits, puisque le crédit au secteur privé a augmenté, passant de 184.7 milliards MUR en 2009 à 209.6 milliards MUR fin 2010. C'est le BTP qui en a le plus profité (46.4 milliards MUR), suivi du tourisme (40.4 milliards MUR) et des sociétés de négoce (24.1 milliards MUR).

En 2010, l'inflation a atteint 2.9 %, contre 2.5 % en 2009. On a observé une hausse des prix de l'alimentation, des cigarettes et de l'alcool, de certains produits d'habillement et des chaussures, de l'électricité, des tarifs des autobus et des taxis, des prix des véhicules à moteur, de l'essence et du carburant diesel. Selon les prévisions,

l'inflation devrait atteindre 3 % en 2011 et 3.9 % en 2012. Divers facteurs pèseront : le renchérissement prévu des matières premières sur les marchés internationaux, l'inflation importée des grands partenaires commerciaux, la faiblesse des activités d'exportation, la hausse attendue des dépenses publiques, l'augmentation des prix à la production des produits manufacturés, la progression du coût du travail, le recul de la productivité et la cherté des denrées alimentaires.

Position extérieure

Selon les estimations, le total des exportations de biens et services est passé de 1.38 milliard MUR en 2009 à 1.49 milliard MUR en 2010, en hausse de 8 %. En volume, les exportations ont progressé de 11 %, contre 3.4 % en 2009. Toujours selon les estimations, les importations de biens et de services ont augmenté de 13 %, à 1.86 milliard MUR, contre 1.64 milliard MUR en 2009. En volume, les importations se sont accrues de 5.9 %, après un repli de 9.2 % en 2009.

De 2.6 milliards MUR en 2009, le déficit des exportations nettes de biens et services s'est creusé à 3.7 milliards MUR en 2010, ce qui le porte à 12.4 % du PIB, aux prix du marché de 2010, contre 9.2 % en 2009.

En 2010, le déficit du compte courant est ressorti à 7.9 % du PIB, et devrait grimper à 9.2 % en 2011, avant de se stabiliser à 9 % en 2012. Cette aggravation s'explique par l'augmentation attendue du déficit des échanges de marchandises, les importations allant croissant et devenant de plus en plus chères. Les performances atones de l'économie britannique et la crise de la dette dans la zone euro devraient peser sur la croissance des exportations. Pour remédier à ces déficits substantiels et persistants, que l'on impute à la progression des importations, Maurice doit s'efforcer de diversifier la base de ses exportations et ses marchés d'exportation, tout en réduisant ses importations non essentielles et non productives.

Dans un contexte de volatilité du marché des changes, la roupie mauricienne a terminé l'année 2010 en hausse face aux grandes monnaies. Ainsi, par rapport au dollar des États-Unis, elle est passée en moyenne de 31.9 MUR en 2009 à 30.9 MUR en 2010.

En octobre 2010, le pays a lancé le *Global Board of Trade* (GBOT), une bourse électronique internationale qui permettra des transactions sur dérivés sur un ensemble de matières premières et de devises ainsi que sur des paires de monnaies. Les pouvoirs publics doivent en surveiller de près l'utilisation afin d'éviter que ce marché ne favorise une spéculation sur la roupie préjudiciable à l'économie.

Outre l'augmentation de 7.3 % des entrées de touristes et la croissance de 10.5 % des recettes du tourisme en 2010 (déjà mentionnées), le pays a été désigné, pour la deuxième année consécutive, meilleure destination insulaire du monde lors de la cérémonie des *World Travel Awards* à Londres, en novembre 2010. Le prix de la meilleure compagnie aérienne de l'océan Indien a été décerné à Air Mauritius, tandis que l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam recevait le prix du meilleur aéroport de l'océan Indien. Ce type de récompenses donne un coup de pouce non négligeable au secteur du tourisme.

Les IDE bruts représentaient 10.6 milliards MUR fin septembre 2010, contre 8.8 milliards MUR en 2009, en hausse de 20 %. Ils ont profité en majeure partie au secteur de la santé et du travail social, à l'immobilier ainsi qu'aux activités financières et d'assurance. Ces investissements proviennent principalement d'Europe, d'Asie et d'Océanie. Les principaux pays d'origine des fonds sont l'Inde, le Royaume-Uni et la France. Sur les six premiers mois de 2010, les IDE sortants ont été estimés à 2.5 milliards MUR, dont l'essentiel a été consacré au secteur de la santé et aux activités sociales.

Fin 2010, Maurice affichait des réserves de change officielles brutes de 79 milliards MUR (2.6 milliards USD), en hausse de 4 % par rapport à fin 2009. En termes nets, ces réserves représentaient l'équivalent d'environ 8.8 mois d'importations. Selon les projections, elles devraient rester stables en 2011 et 2012, à environ 8 mois d'importations au moins. Par ailleurs, fin 2010, les entrées de fonds envoyés par les expatriés mauriciens atteignaient 20.6 milliards MUR, contre 19.3 milliards MUR pour les sorties de fonds opérées par les étrangers résidant à Maurice.

La dette de l'État, qui s'est creusée à 52.5 % du PIB en 2010, contre 51 % fin 2009, est presque intégralement détenue par le *National Pensions Fund* (fonds de pension national) et par les banques commerciales. Elle devrait atteindre 52.7 % du PIB en 2011. La dette du secteur public serait passée à 60.7 % du PIB en 2010, contre 60 % en 2009, et devrait reculer à 60.3 % en 2011.

De 50.2 % du PIB en 2009, la dette publique intérieure est retombée à 49.6 % en 2010, tandis que la dette publique extérieure progressait, passant de 9.7 % à 11.1 %. L'aide étrangère (dons) a augmenté, à 3.4 milliards MUR en 2009, contre 2.5 milliards MUR en 2008. Les dons représentaient 0.5 % du PIB en 2010, contre 2.2 % au deuxième semestre 2009 ; ils devraient progresser à 0.9 % en 2011, puis à 1.2 % en 2012.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

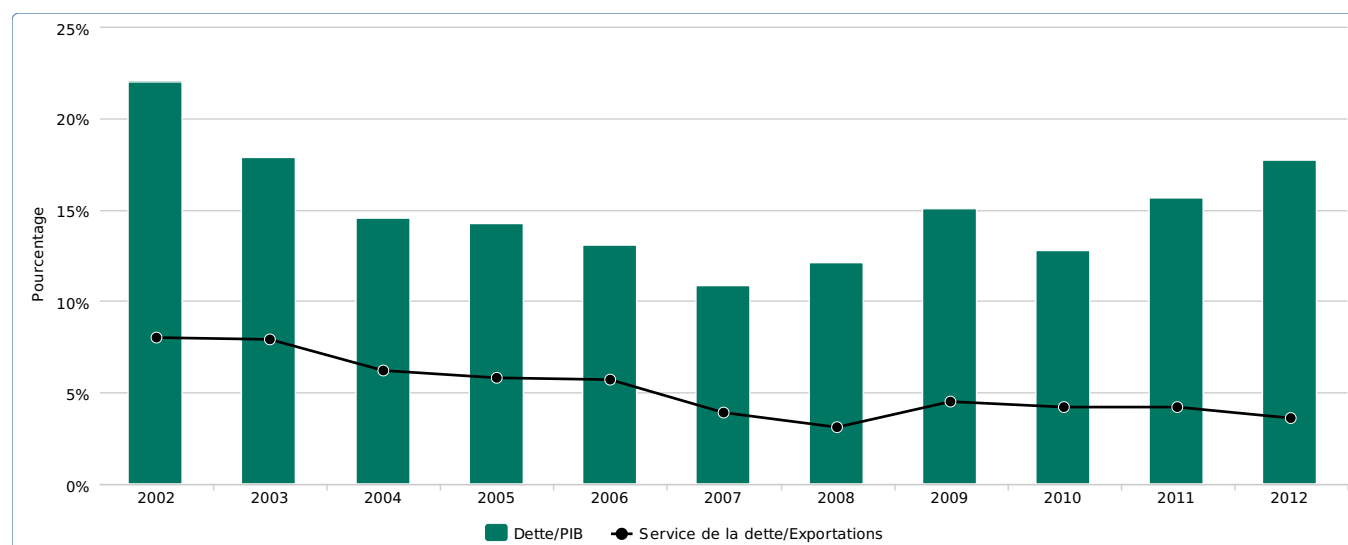
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-4.4	-18	-20.6	-17.4	-17.6	-19.1	-19.4
Exportations de biens (f.o.b.)	37.8	28.6	24.8	21.8	20.4	19.2	18.8
Importations de biens (f.o.b.)	42.3	46.6	45.4	39.2	37.9	38.3	38.2
Services	7.5	8.7	7.5	8.1	6.9	7.3	7.7
Revenu des facteurs	0.3	2.3	0.8	-0.5	1.5	1.4	1.6
Transferts courants	1.9	1.6	2.3	2.4	1.3	1.2	1.1
Solde des comptes courants	5.2	-5.4	-10.1	-7.4	-7.9	-9.2	-9

Source : Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418430>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1)/juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932412198>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Grâce à sa réglementation efficace et transparente, Maurice reste l'un des pays du monde les plus propices à la pratique des affaires.

Selon le rapport *Doing Business* 2011 de la Banque mondiale, Maurice rétrograde de trois rangs par rapport à 2010, à la 20^e place sur 183 pays. Maurice occupe la première place parmi les pays d'Afrique subsaharienne, devant l'Afrique du Sud et le Botswana, ce qui montre que le pays n'hésite pas à entreprendre des réformes. Le pays est particulièrement bien classé pour la création d'entreprise, la protection des investisseurs et le paiement des impôts, mais doit encore faire des progrès pour l'obtention de prêts, la fermeture d'une entreprise et le transfert de propriété. Selon l'indice mondial de la compétitivité 2010/11 établi par le Forum économique mondial, Maurice se classe au 55^e rang sur 139 pays. En Afrique, seules la Tunisie et l'Afrique du Sud le devancent. Le pays est particulièrement performant pour le développement du marché financier et l'efficacité du marché des biens.

Maurice est également le pays africain le mieux classé selon l'indice de liberté économique 2010 établi par Freedom House, au 12^e rang sur 179 pays. Grâce à sa fiscalité compétitive et à sa réglementation du travail flexible, Maurice a une croissance propice à un secteur privé novateur. Son régime commercial ouvert et la protection relativement efficace des droits de propriété stimulent la création d'entreprises. L'État n'intervient guère dans l'économie et exerce peu de pressions sur l'activité des entreprises. De surcroît, la corruption, qui est un véritable fléau dans tant d'autres pays africains, reste plutôt modérée à Maurice, et les finances publiques sont généralement bien gérées.

De plus, pour 2010, Maurice figure au 39^e rang sur 178 pays au regard de l'indice de perception de la corruption de Transparency International ; le Botswana est le seul pays africain qui le devance dans ce classement.

Outre le développement des infrastructures, les pouvoirs publics donnent la priorité aux petites et moyennes entreprises, qui ont été la première source de création d'emplois pendant toute la crise économique et financière. Maurice a également décidé d'aider davantage les secteurs d'exportation, en particulier le textile et l'habillement, durement touchés pendant la crise. Afin d'améliorer la compétitivité et l'environnement d'affaires, les autorités ont entrepris de rationaliser et de moderniser les systèmes d'attribution des licences et autorisations. Elles élaborent également un cadre pour l'étude de l'impact de toute nouvelle réglementation, de manière à protéger les intérêts du public sans nuire à ceux des entreprises.

À 12 %, les services financiers représentent une part non négligeable du PIB mauricien. Les banques mauriciennes sont en bonne santé, rentables, bien capitalisées, résilientes et prêtes à se mettre en conformité avec les règles de Bâle III. En 2010, elles ont affiché un ratio de fonds propres d'environ 16 % en moyenne selon Bâle II, ce qui est supérieur au minimum requis. Le pays ne devrait donc avoir aucun mal à introduire les réformes décidées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (BCBS), qui prévoient de nouvelles règles mondiales dans le cadre de l'accord de Bâle III. Maurice, qui ne cesse d'améliorer sa réglementation et son cadre de surveillance, connaît une certaine stabilité financière et s'est forgé une réputation internationale pour ses politiques publiques, notamment sa politique de change.

En 2010, les autorités monétaires ont affiné et rationalisé leur surveillance des banques et autres établissements financiers, pour s'orienter vers une supervision davantage fondée sur le risque. Elles ont publié de nouvelles directives destinées à inciter les banques à se conformer aux meilleures pratiques internationales, tout en renforçant la surveillance. Le système Camel d'évaluation de la solvabilité, de la qualité des actifs, du management, de l'aptitude à réaliser des bénéfices et de la liquidité, se révèle plus dynamique et opère sur une base plus large. De plus, le pays a finalisé son projet de publication des notations à compter de 2011.

La capitalisation de la Bourse de Maurice a fait un bond de 17.9 % entre 2009 et 2010, avec un volume d'activité annuel en hausse de 12.5 % sur cette période. Le ratio cours-bénéfice a gagné 2.5 %, tandis que l'indice *Stock Exchange of Mauritius Total Return Index* (SEMTRI) a progressé de 22 % en roupies mauriciennes. Exprimée en dollars, cette augmentation s'est élevée à 21 % entre 2009 et 2010. L'indice officiel de la Bourse mauricienne (le SEMDEX) et le SEM-7 ont respectivement gagné 18.5 % et 3.5 %. Ces deux indices avaient touché leur point bas en mai 2010, au moment où les craintes suscitées par la crise de la dette européenne étaient à leur apogée. L'indice *Development and Enterprise Market Index* (DEMEX) a, lui, affiché une hausse de 8.7 %, et le *DEMEX Total Return Index* (DEMTRI) a gagné 11.2 % entre 2009 et 2010.

Autres développements récents

Le pays modernise actuellement son système judiciaire en introduisant un système de justice en ligne, avec le soutien du Fonds pour le climat d'investissement (ICF) en Afrique. De plus, le *Board of Investment* (bureau des investissements) a prévu d'accueillir une plateforme électronique qui centralisera toutes les autorisations et licences accordées aux entreprises et informera aussi le public. Les autorités sont également en train de mettre en œuvre un projet de cyberadministration, lequel sera relié au projet de carte nationale d'identité, avec l'assistance technique de la Banque africaine de développement (BAfD) et de la Banque mondiale.

Afin de renforcer le rendement des réserves de change et d'alléger la pression sur les instruments de trésorerie en roupies, le pays projette également d'instaurer un fonds souverain alimenté par les ressources du *National Pension Fund* et l'excédent de réserves de la Banque centrale en 2011.

Le gouvernement mauricien s'efforce d'améliorer le fonctionnement du marché du travail en adoptant des mesures structurelles et en renforçant le développement de l'infrastructure publique. Le taux de chômage est passé de 7.3 % en 2009 à 7.5 % en 2010. L'âge moyen des chômeurs est d'environ 29 ans. La plupart n'ont pas atteint le niveau du certificat d'études primaires et ne sont pas titulaires du *Cambridge School Certificate*. Le chômage est également plus élevé chez les femmes (12 %) que chez les hommes (4.8 %). Les autorités ont mis en place un service de soutien aux personnes qui ont perdu leur emploi, et une politique nationale de l'emploi s'efforce d'instaurer des pratiques novatrices de manière à promouvoir la création d'emplois et le dialogue social.

En 2010, dans le cadre du plan d'infrastructure sur dix ans, les autorités ont renforcé l'investissement public pour le porter à 24 milliards MUR, dont quelque 11 milliards MUR d'investissement de l'État. Cette initiative met notamment l'accent sur une infrastructure respectueuse de l'environnement. Pour remédier aux gros problèmes d'encombrement de la circulation routière dans les villes, en particulier à Port-Louis, le gouvernement a lancé 11 nouveaux chantiers routiers (élargissement d'une route et d'un pont, par exemple) et en planifie de nombreux autres. Parmi les autres projets d'infrastructure en cours, on peut citer un système d'autobus rapides (*Bus Rapid Transit - BRT*), la modernisation et l'agrandissement de l'aéroport principal, l'extension du terminal de conteneurs (*Mauritius Container Terminal*) ainsi que l'augmentation de la capacité de la centrale de Fort Victoria, afin d'assurer un approvisionnement fiable en électricité.

Dans le domaine des technologies de l'information, Maurice donne la priorité au renforcement des ressources humaines et des capacités de l'infrastructure. Le pays a certaines réussites à son actif. Ainsi, en 2009, 99 % de sa population étaient couverts par un réseau de téléphonie mobile. Le nombre d'utilisateurs de la téléphonie mobile a fait un bond de 5.2 %, pour s'établir à 1.1 million cette année-là. Le nombre de téléphones mobiles pour 100 habitants a progressé de 4.7 points, pour atteindre 85 pour 100 habitants en 2009, tandis que le pays comptait 286 000 abonnés à Internet, une hausse de 43 % par rapport à 2008. En 2009, on dénombrait 22 abonnés à Internet pour 100 habitants, contre 16 en 2008.

Au regard de l'indice de développement des technologies de l'information et des télécommunications (TIC) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Maurice se classe au 72^e rang sur 159 pays, ce qui le place en deuxième position parmi les pays africains, après les Seychelles (66^e), et témoigne d'une amélioration dans l'accès, l'usage et la maîtrise des TIC.

En 2009, la production d'énergie par habitant s'établissait à 2 021 kilowatts/heures (kWh), alors que la consommation énergétique par habitant était de 1 836 kWh, tous tarifs confondus. Du côté des particuliers, la consommation par habitant atteignait 533 kWh.

Maurice est très dépendant des combustibles fossiles. Plus de 80 % de sa consommation d'énergie primaire sont couverts par du combustible, du gaz de pétrole liquéfié et du charbon importés. Le reste provient de sources renouvelables locales : bagasse (résidu de canne à sucre), hydroélectricité, bois et énergie éolienne.

Le pays comptait 2 066 kilomètres de routes en 2009. Son parc de véhicules progresse toutefois à un rythme annuel moyen d'environ 6 %. À la fin juin 2010, on dénombrait 374 547 véhicules immatriculés, soit 8 000 de plus que fin 2009. L'encombrement de la circulation constitue un grave problème et coûterait au pays environ 1.3 point de PIB chaque année. Entre janvier et juin 2010, on a enregistré 11 227 accidents de la route, dont 11 % mortels. Le nombre des accidents de la circulation a augmenté de 10 % par rapport à la même période de 2009, et le nombre des morts de 1.5 %.

Maurice a pris diverses mesures pour protéger son environnement et commence à obtenir une certaine reconnaissance internationale dans ce domaine.

Alors qu'il occupait le 58^e rang au regard de l'*Environmental Performance Index* (EPI) en 2008, le pays s'est propulsé au 6^e rang dans le classement 2010, essentiellement grâce à ses bons scores dans la catégorie « vitalité des écosystèmes ». Maurice met désormais l'accent sur différents aspects : consommation d'énergie, pollution, émissions de carbone, énergies renouvelables, autosuffisance et efficacité énergétiques, audits énergétiques,

changement climatique, réchauffement planétaire, inondations et érosion des sols. L'initiative Maurice île durable (MID) bénéficie d'un soutien international. Le pays s'oriente en outre vers l'exploitation de l'énergie solaire et cherche à favoriser les constructions écologiques.

Une nouvelle unité chargée de la gestion des catastrophes (*Disaster Management Unit*) va mettre en œuvre des plans destinés à minimiser l'impact des catastrophes naturelles. Par ailleurs, au sein du ministère de l'Environnement, une nouvelle unité chargée du changement climatique (*Climate Change Unit*) a pour mission d'élaborer un plan d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, ainsi qu'un cadre visant à aider les organisations privées et publiques à effectuer des audits environnementaux de leurs activités.

Le problème de l'alimentation en eau devient de plus en plus important. Pour que Maurice puisse préserver son environnement (*Green Mauritius*), le gouvernement a très clairement établi que le pays devait disposer d'une alimentation en eau fiable et suffisante, tout en répondant à la demande croissante des entreprises et projets nouveaux. Le gouvernement est en train de mobiliser 10 milliards MUR qui devraient être investis dans le secteur de l'eau au cours des cinq prochaines années.

Partenaires économiques émergents

Si le Royaume-Uni et la France demeurent les principaux partenaires commerciaux de Maurice en Europe, ses nouveaux alliés les plus importants sont l'Inde, pour le commerce et l'investissement, et la Chine, pour le commerce et l'investissement de demain. Toutefois, ces deux pays peuvent aussi être considérés comme des partenaires traditionnels en raison de leurs relations historiques avec Maurice. Parmi les autres partenaires émergents pour l'investissement figurent la Malaisie, les Émirats arabes unis et Singapour.

La Russie, le Brésil, l'Indonésie, le Pakistan, le Taipei chinois, le Bangladesh et le Sri Lanka pourraient, eux aussi, devenir des partenaires importants à l'avenir. Ces deux derniers pays sont particulièrement sollicités pour les investissements extérieurs.

Les autorités mauriciennes négocient actuellement des accords économiques et commerciaux avec l'Inde, le Pakistan et la Turquie. Ces accords pourraient ouvrir de nouvelles opportunités pour les entreprises mauriciennes, élargir l'accès aux marchés et stimuler les IDE.

Maurice est par ailleurs en train de négocier avec l'Inde un accord qui devrait encore resserrer les relations étroites entre ces deux pays.

L'Inde est le principal partenaire de Maurice pour les importations et une source considérable d'IDE. Apollo, Fortis, Dr Agarwal, JIS academy ainsi que d'autres partenaires indiens participent à des investissements à long terme et sont présents dans des marchés de niche. Maurice est pour sa part le premier investisseur étranger en Inde.

La relation entre Maurice et la Chine est également en train de s'approfondir. Maurice va en effet accueillir l'une des zones de coopération économique et commerciale de la Chine, la zone JinFei.

On peut par ailleurs citer l'usine textile géante de Tianli Spinning Mauritius Co ainsi que d'autres grands projets qui ont exigé d'énormes investissements fonciers. La Chine est également une destination de premier plan pour les capitaux mauriciens. De son côté, Maurice se classe au 10^e rang pour les investissements étrangers en Chine.

Les pays émergents totalisent moins de 7 % des exportations mauriciennes, l'Inde représentant moins de 1 % et la Chine moitié moins. La Chine achète essentiellement à Maurice du tissu de coton, des barres et des tiges d'aluminium, des appareils électriques et des pièces pour le matériel de communication. L'Inde importe surtout des déchets ferreux, des rebuts en fer et de l'acier.

La zone économique JinFei, un chantier de 820 millions USD, va donner un coup de pouce non négligeable à l'économie, car elle représente la plus volumineuse injection de capitaux étrangers dans le pays. Cette zone constituera une sorte de rampe de lancement pour les opérations chinoises dans la région. Selon les autorités, elle va accélérer la diversification et la modernisation de l'économie, et améliorer la compétitivité du secteur manufacturier et des services. Deux nouveaux investisseurs, Taiyuan Iron and Steel Company et le Shanxi Coking Coal Group, en ont acquis une part, respectivement 50 % et 30 %, tandis que le conglomérat de Tianli possède les 20 % restants. Cette zone devrait générer des exportations d'une valeur de 6 à 7 milliards MUR (193-225 millions USD) par an, soit plus d'un tiers des recettes à l'exportation du pays en 2008. Cette zone commerciale intègre activités manufacturières, logistique, distribution, entreprises commerciales et services d'hôtellerie et de restauration. Elle cherche à exporter vers un marché mondial, ainsi qu'en Afrique orientale et australe.

L'Inde constitue pour Maurice la principale source d'importations en provenance des marchés émergents, avec une part moyenne supérieure à 20 % au cours des trois dernières années. Maurice importe essentiellement de l'essence produite à partir de pétrole et de minerais bitumineux, des articles en coton, des médicaments et des vêtements.

La Chine représente plus de 11 % des importations mauriciennes, le poisson congelé occupant la première place.

La Malaisie et l'Indonésie sont de nouveaux partenaires commerciaux qui gagnent en importance pour le pays.

En 2010, l'Inde a représenté plus de 25 % des IDE réalisés à Maurice par des marchés émergents – et plus de 16 % au cours des trois dernières années –, contre environ 6 % pour la Chine. Les Émirats arabes unis et Singapour commencent aussi à investir dans le pays. En 2007 et en 2008, plus de 80 % des investissements réalisés par l'Inde ont profité aux activités financières et d'assurance ; depuis 2009, les principaux bénéficiaires sont la santé et les services sociaux.

La Chine investit, elle, dans le secteur manufacturier, le BTP et l'immobilier. En 2009, 51 % de ses investissements concernaient l'immobilier et 49 % le BTP. Selon les estimations, en 2010, 61 % des fonds sont

allés aux activités manufacturières et 34 % au BTP. Auparavant, la Chine investissait presque exclusivement dans le secteur manufacturier.

Maurice est aussi un investisseur de premier plan sur les nouveaux marchés. En 2010, l'Inde aurait reçu 27 % de ces investissements.

Entre 2000 et 2009, on estime que Maurice a investi 46 milliards USD en Inde, environ 43 % du total des entrées de capitaux en Inde, ce qui en fait la première source de capitaux étrangers dans ce pays. Ces fonds ont été investis dans les services (21 %), les télécommunications (14 %), les logiciels et le matériel informatique (11 %), le logement et l'immobilier (11 %) et le BTP (9 %). Maurice est également à l'origine d'environ 38 % des investissements réalisés aux Maldives en 2008 et de 23 % en 2009.

Concernant les importations mauriciennes et l'investissement réalisé dans ce pays, la Chine et l'Inde sont en train de gagner rapidement du terrain sur la France et le Royaume-Uni. On observe toutefois des différences : les partenaires traditionnels investissent surtout dans les services (finance, technologies de l'information et immobilier), alors que les économies émergentes préfèrent le secteur manufacturier, l'éducation et la santé, l'immobilier et le BTP. Dans la mesure où il s'agit là de domaines prioritaires, elles supplantent souvent les partenaires plus anciens et comblent des lacunes.

Comparée à celle des partenaires traditionnels, l'assistance apportée par les partenaires émergents emprunte plus souvent la forme de crédits, de dons et de prêts consentis à des conditions plus favorables. Les partenaires régionaux jouent, eux, un rôle plus important en tant que débouchés pour les produits et services mauriciens, et seules l'Afrique du Sud et la Réunion sont des investisseurs actifs, principalement dans l'immobilier.

Le bureau du Premier ministre, le ministère des Finances et du Développement économique ainsi que le ministère des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international sont les principaux interlocuteurs des partenaires émergents.

Le bureau du Premier ministre conduit les relations bilatérales avec la Chine, l'Inde et Singapour, tandis que le ministère des Affaires étrangères s'occupe de la diplomatie économique afin d'instaurer le cadre législatif, administratif et juridique nécessaire à la conclusion d'accords et de traités.

Le *Board of Investment*, *Enterprise Mauritius*, la *Mauritius Tourism Promotion Agency* et le secteur privé, qui passe principalement par la Chambre de commerce et d'industrie de Maurice, se chargent de leur propre promotion.

Le gouvernement s'attache à développer les nouvelles activités, à élargir l'espace économique disponible pour entrepreneurs mauriciens et à faire de Maurice une plateforme financière et d'affaires.

Les pays émergents sont souvent en concurrence avec les partenaires traditionnels et régionaux ; stratégiquement, le défi consiste à ménager un bon équilibre, en termes de diplomatie économique, entre les anciens partenaires (Union européenne, États-Unis et Afrique du Sud) et les nouveaux (Chine, Émirats arabes unis, Inde, Malaisie et Singapour). Si les premiers demeurent les principaux marchés d'exportation ainsi qu'une source vitale d'aide financière et d'investissement, les seconds sont les principaux partenaires à l'importation, et une source grandissante d'investissement et d'aide financière.

Les partenaires émergents bénéficient du statut de la nation la plus favorisée, tandis que les partenaires régionaux profitent d'autres traitements préférentiels dans le cadre de la Commission de l'océan Indien, de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) et du Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (Comesa). Un accord de partenariat économique avec l'Union européenne offre par ailleurs certains avantages aux partenaires traditionnels.

Avec l'ouverture de l'économie mauricienne et son intégration au commerce régional (plus de 95 % des lignes tarifaires sont nulles), les échanges avec les partenaires nouveaux vont élargir l'éventail du choix disponible à Maurice. Cependant, pour les entreprises locales, ces nouveaux partenaires constituent également des concurrents non négligeables sur le marché intérieur et les marchés régionaux.

Les zones économiques spéciales sont très spécialisées. Le projet JinFei est ainsi conçu pour attirer l'investissement chinois, la Cybercité d'Ébène est censée drainer des investisseurs indiens et la nouvelle *Highlands City* doit séduire des entreprises d'Inde, des Émirats arabes unis, de Malaisie et de Singapour.

Aucune exonération fiscale particulière ou temporaire n'est prévue pour les investissements des partenaires émergents. Cependant, des allègements sont consentis pour les entreprises qui font appel à de la main-d'œuvre expatriée pour les grands travaux d'infrastructure tels que la Cybercité d'Ébène, le centre de conférences Swami Vivekananda, les projets de construction routière, etc.

On peut craindre que la dette extérieure augmente, car l'aide à conditions préférentielles accordée par les marchés émergents demeure une source d'assistance de premier plan. Cependant, avec la multiplication des projets relevant d'accords de participation public-privé, l'endettement contracté auprès des nouvelles puissances commerciales devrait rester stable à long terme.

Ces nouveaux partenaires présentent essentiellement l'intérêt d'investir dans les secteurs émergents et de créer des opportunités d'investissement extérieur. L'économie mauricienne pourra ainsi se diversifier davantage, les transferts de technologie s'intensifieront et l'éventail de choix sera élargi pour les consommateurs mauriciens. Cela aidera également Maurice à se positionner comme une plateforme financière et d'affaires, surtout vis-à-vis de l'Afrique de l'Est. À l'échelle mondiale, Maurice a pour ambition de devenir un lien important entre l'Asie et l'Afrique pour les échanges et l'investissement.

L'« initiative de diplomatie économique » du budget 2011 vise à dynamiser le potentiel de croissance en renforçant la présence du pays sur les marchés existants et en développant de nouveaux marchés en vue d'augmenter la part de Maurice dans les exportations et les investissements mondiaux tout en cultivant les relations économiques du pays.

Contexte politique

Les élections à l'Assemblée nationale qui ont eu lieu en mai 2010 ont été déclarées libres et transparentes par les observateurs.

L'Alliance de l'Avenir (*Future Alliance*) a recueilli 49.3 % des voix et remporté 41 sièges, contre 42.3 % des voix et 18 sièges pour l'Alliance du Cœur (*Heart Alliance*). Les autres partis et les candidats indépendants ont totalisé 8.1 % des suffrages et deux sièges. Sur les 62 élus, il y avait seulement dix femmes.

La commission électorale devait également pourvoir huit sièges supplémentaires à l'Assemblée nationale en fonction de l'appartenance ethnique et religieuse déclarée par les candidats malheureux. Ce système, dit du meilleur perdant, est destiné à préserver un équilibre ethnique et religieux au sein du Parlement. L'Alliance de l'Avenir a ainsi obtenu quatre sièges supplémentaires, l'Alliance du Cœur, deux, et l'Organisation du peuple de Rodrigues (OPR), un. La commission ayant eu du mal à choisir un candidat pour le huitième siège, normalement attribué à un Sino-Mauricien, ce siège est resté vacant.

Selon les observateurs de l'Union africaine, le « système du meilleur perdant » est problématique pour l'unité nationale mais peut renforcer la cohésion sociale. Le nombre de candidats a décru, passant de 634 en 2005 à 529 en 2010, tandis que celui des candidates diminuait, de 61 en 2005 à 58 en 2010. La proportion de sièges occupés par des femmes à l'Assemblée nationale continue toutefois de progresser ; il s'établissait à 18.8 % en 2010.

En novembre 2010, à la suite d'une proposition du Premier ministre Navin Ramgoolam, soutenue par l'opposition, l'Assemblée nationale a voté la désignation de Madame Monique Ohsan-Bellepeau, membre éminent de la communauté créole, à la vice-présidence du pays, qui est ainsi assurée pour la première fois par une femme. Selon les analystes, cette nomination constitue un moyen astucieux de consolider l'équilibre ethnique de la vie politique mauricienne. Les prochaines élections générales sont prévues pour 2015.

Contexte social et développement des ressources humaines

La politique de l'éducation et de la formation témoigne de la détermination de Maurice à développer ses ressources humaines. Le budget 2011 accorde par ailleurs une grande place à l'objectif de faire du pays une plateforme médicale de haute technologie et une destination du tourisme médical. Les dépenses de santé ont ainsi augmenté d'environ 85 % depuis 2005 pour s'élever à plus de 7.4 milliards MUR en 2010, ce qui a permis d'étendre la prestation des soins.

Maurice affiche des indicateurs sociaux impressionnants. En 2010, l'espérance de vie y a été estimée à 72 ans, contre 56 ans en moyenne pour les pays d'Afrique. Le taux de fécondité s'établissait à 1.8 en 2010, contre une moyenne de 4.4 pour l'Afrique.

Cette même année, le taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) et le taux de mortalité des enfants (pour 1 000 naissances vivantes) ressortaient respectivement à 13.1 et 17, contre une moyenne de 78.6 et 127.2 pour l'ensemble du continent. Fin 2009, le taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances) s'établissait à 65, alors que la moyenne était supérieure à 530 pour le continent. Dans ce pays, 1.7 % des adultes (de 15 à 49 ans) vivaient avec le VIH/sida, contre une moyenne de 4.6 pour l'Afrique. On estime qu'en 2008, 99 % de la population avaient accès à de l'eau salubre (contre une moyenne africaine de 64.9), et que 91 % de la population bénéficiaient d'un système d'assainissement (contre une moyenne africaine de 41). En 2010, le ratio brut d'inscription au primaire atteignait 101 (101 pour les filles et 100 pour les garçons). Pour le secondaire, ce ratio ressortait à 73 (76 pour les filles et 70 pour les garçons), contre une moyenne africaine d'environ 35. Selon les dernières estimations disponibles, Maurice affiche un indice d'inégalité entre les sexes de 0.466 et se classe au 46^e rang sur 169 pays pour cet indicateur.

Selon l'édition 2010 du *Rapport mondial sur le développement humain*, Maurice est un pays à développement humain élevé, avec un indice de développement humain (IDH) de 0.701, ce qui le place au 72^e rang sur 169 pays. Maurice occupe la deuxième place en Afrique, derrière la Libye, qui occupe le 53^e rang avec un IDH de 0.755.

La pauvreté monétaire reste très faible à Maurice. Si l'on prend un seuil de pauvreté de 1.08 USD (selon des estimations formulées en parité de pouvoir d'achat (PPA) de 1993), les données tirées des enquêtes sur le budget des ménages pour 2001/02 et 2006/07 montrent que la proportion des pauvres à Maurice est inférieure à 1 % en 2001/02 comme en 2006/07. Avec un seuil fixé à 2 USD par jour, cette proportion est inférieure à 1.5 % en 2001/02 et en 2006/07. Si l'on prend pour seuil de pauvreté la moitié du revenu mensuel médian des ménages par adulte, l'incidence de la pauvreté, ou la proportion de ménages pauvres, a légèrement augmenté, passant de 7.7 % en 2001/02 à 7.9 % en 2006/07. Le nombre des ménages pauvres serait, lui, passé de 23 700 en 2001/02 à 26 400 en 2006/07. De plus, la proportion des individus pauvres a légèrement progressé, passant de 7.8 % en 2001/02 à 8.5 % en 2006/07, ce qui s'explique par l'augmentation de la taille des ménages pauvres en 2006/07. Dans le même ordre d'idées, le coefficient de Gini, qui mesure les inégalités, ressortait à 0.388 en 2006/07, contre 0.371 en 2001/02.